

Gestion discrétionnaire

Déterminez votre stratégie d'investissement et déléguez la gestion de votre portefeuille à nos expert

Déterminez votre **profil de risque à long terme** avec l'aide de votre banquier privé et de votre gérant de portefeuille dédiés. Nous élaborerons alors la **stratégie d'investissement la mieux adaptée**

Votre portefeuille est ensuite géré activement sur la base d'un processus d'**allocation d'actifs dynamique**

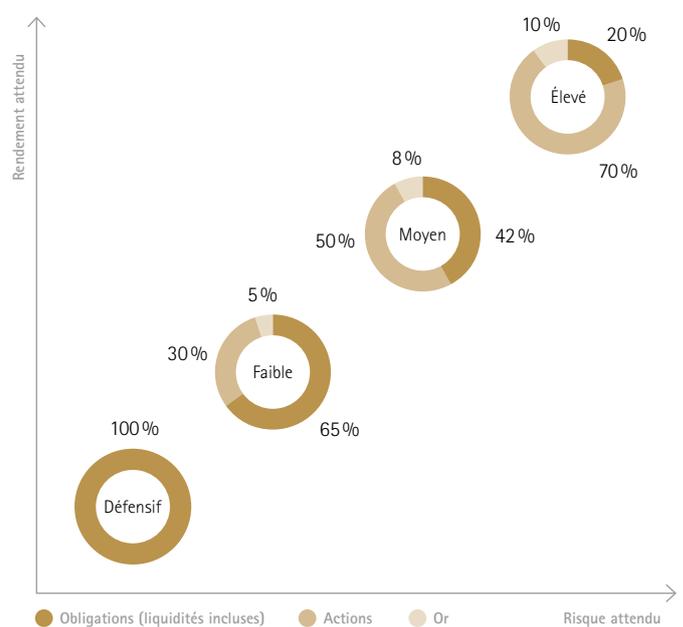
Tirez profit d'un portefeuille diversifié qui investit dans **toute une série de classes d'actifs** afin de générer des rendements et de limiter le risque, conformément à votre horizon de placement

Accédez aux investissements directs en actions sélectionnés spécifiquement par notre équipe actions pour nos portefeuilles discrétionnaires (en fonction de votre profil de risque)

Restez informé grâce à **nos rapports détaillés et à nos commentaires de marché**. Les rapports détaillent l'exposition sous-jacente du fonds Serenio Classic

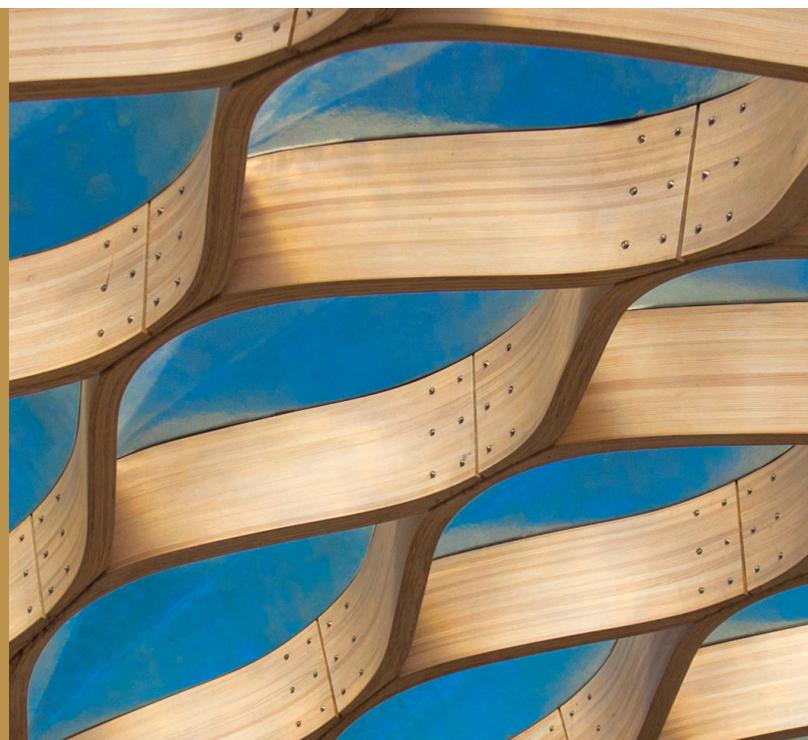
Accédez aux experts de la BIL, par exemple en matière de fiscalité, de succession, etc.

Exposition aux actifs par stratégie de risque



→ Quels sont les principaux risques liés à l'investissement sur les marchés financiers ?

Il convient de rappeler qu'investir dans des instruments financiers via **BIL Serenio Classic SIF** peut vous exposer à un risque de perte de capital dû aux risques de marché, de liquidité, de crédit, de taux d'intérêt et de change



Avantages de l'investissement via une structure de fonds

Serenio Classic SIF étant un fonds, les transactions sont effectuées au sein de celui-ci et n'apparaissent pas sur votre compte-titres

Votre compte-titres personnel ne mentionnera qu'un seul investissement dans le fonds Serenio Classic, qui restera statique, sauf si vous augmentez ou diminuez votre investissement global

Cela présente de nombreux avantages, notamment l'absence de conséquence fiscale, comptable ou de déclaration sur le plan personnel pour les transactions effectuées dans le fonds Serenio Classic. Seule l'augmentation ou la diminution de votre investissement aura un impact à ces égards

Autre atout, les commissions de gestion ne sont pas soumises à la TVA car elles sont incluses dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds Serenio Classic

Grâce à nos rapports détaillés, vous bénéficiez néanmoins d'une transparence totale sur vos investissements

Pour les résidents luxembourgeois

- Les transactions étant effectuées au sein de la structure du fonds et non sur votre compte-titres personnel, vous ne serez soumis à aucun impôt sur les plus-values, et ce même en cas de vente d'un titre moins de six mois après son achat
- Votre plus-value sera uniquement imposée si vous vendez votre investissement dans Serenio Classic moins de six mois après l'avoir effectué
- Les coupons ou les dividendes perçus dans le cadre du fonds Serenio Classic ne donneront lieu à aucune conséquence fiscale pour vous

Pour les résidents irlandais

- Les résidents irlandais ne peuvent pas investir dans des produits ayant des codes ISIN irlandais. Étant donné que de nombreux fonds et ETF sont domiciliés en Irlande, l'univers d'investissement s'en trouve considérablement réduit
- Les ETF iShares (OPCVM), des produits très populaires, sont par exemple domiciliés en Irlande
- Le fonds Serenio Classic n'est toutefois pas soumis à de telles restrictions
- Les plus-values, coupons et dividendes perçus dans le cadre du fonds Serenio Classic n'auront aucune conséquence fiscale pour vous

→ Vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

Contactez un banquier privé de la BIL par téléphone au **(+352) 4590-5000** ou par e-mail à l'adresse **contact.wealthmanagement@bil.com** pour recevoir de plus amples explications, ainsi que les conditions et caractéristiques de l'offre BIL Serenio, accompagnées du barème complet des commissions.

Cette information donnée à titre indicatif n'a pas valeur de conseil (que ce soit en investissement, juridique, comptable, fiscal ou autre) et ne vaut que pour le moment où elle a été donnée.

Elle n'a pas vocation à se substituer aux connaissances et compétences de son destinataire.

Dès lors, ce document n'est pas exhaustif et est soumis aux Conditions Générales de la BIL.

La BIL décline toute responsabilité quant à la présente communication ou à son utilisation par toute personne, dans la mesure permise par la loi.

Les services et/ou produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans tous les États.

Banque Internationale à Luxembourg SA
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg
RCS Luxembourg B-6307
T (+352) 4590-5000

www.bil.com/wealthmanagement



Document imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



WEALTH MANAGEMENT